



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 17 février 2026 à 13 h à laquelle sont présents, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Adrian Corbo et mesdames les conseillères Caroline Murray et Catherine Craig-St-Louis formant quorum du comité.

Est absente, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet et M^e Véronique Denis, greffière.

CE-2026-120

PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 4 FÉVRIER 2026 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 10 FÉVRIER 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 4 février 2026 ainsi que de la séance spéciale tenue le 10 février 2026 a été remise au comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2026-121

SOUSSION 2025 SP 645 - RÉHABILITATION DU PONCEAU LORRAIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Construction FGK inc., 2-303, chemin Industriel, Gatineau, Québec, J8R 0C6, pour les travaux de réhabilitation d'un ponceau situé sur le boulevard Lorrain, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 523 980,98 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 février 2026, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin de permettre à la firme Construction FGK inc. de réaliser certains travaux hors des heures permises, au besoin, soit du dimanche au samedi entre 21 h et 7 h.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2026.

Adoptée

CE-2026-122

SOUSSION 2025 SP 386A - ENTRETIEN ET INSTALLATION DU SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE - ACTIFS IMMOBILIERS - SERVICE DES BIENS IMMOBILIERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Deslauriers (137269 Canada Ltée), 36, rue de Varennes, unité 4, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour le service d'entretien et d'installation du système de vidéosurveillance pour les actifs immobiliers de la Ville, sur la base des prix unitaires ou taux horaires inscrits à la formule de soumission pour une durée de trois ans au montant total approximatif de 829 046,85 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 janvier 2026, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à la date d'adjudication par le comité exécutif. Dès la deuxième année, les prix seront indexés selon l'indice des prix à la consommation (IPC).

Le trésorier est autorisé à effectuer les virements si nécessaires aux budgets 2026 à 2028 afin de donner suite à l'octroi du contrat.

Les fonds à cette fin seront pris au sous-projet suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63210	SBI PIMM – Gestion du portefeuille immobilier	0570	10245.01	SBI – PIMM – Sécurité physique et matérielle	829 046,85 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2026.

Adoptée

CE-2026-123

SOUSSION 2024 SP 545A - ACHAT D'UN VÉHICULE PORTEUR ET D'UN CUBE AVEC AMÉNAGEMENT - POSTE DE COMMANDEMENT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Distribution Maranda inc., 880, 2^e Rang, Acton Vale, Québec, J0H 1A0, pour la section B – Achat d'un cube avec aménagement, pour un montant total de 378 002,20 \$ incluant les taxes;
- rejette la soumission de la firme 9081-0060 Québec inc. Fourgon Élite, 225, avenue Saint-Sacrement, Québec, Québec, G1N 3X8, pour la section A - Achat d'un véhicule porteur, considérant que le prix soumis dépasse l'estimation, et cela malgré une tentative de négociation et autorise le Service de l'approvisionnement responsable à lancer un nouvel appel d'offres au moment jugé opportun.

Le trésorier est autorisé à effectuer les virements si nécessaires afin de donner suite à l'octroi du contrat pour la section B.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

Poste budgétaire	Description	Montant taxes incluses
21550.10	STP GFE - Poste de commandement - Camion 2006 - # 300P021	378 002,20 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 11 février 2026.

Adoptée

CE-2026-124 SUSPENSION SANS SOLDE DE SIX SEMAINES – EMPLOYÉ NUMÉRO 115996

CONSIDÉRANT les conclusions de l’enquête menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT la nature des manquements commis par l’employé numéro 115996;

CONSIDÉRANT l’ensemble des faits analysés, l’équité interne ainsi que l’état actuel de la jurisprudence en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné autorisent les conclusions suite à l’enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l’imposition d’une suspension sans solde de six semaines à l’employé numéro 115996.

Adopté

CE-2026-125 PROJET – MUNICIPALITÉS RÉSILIENTES AU CLIMAT DU VIÊT NAM

CONSIDÉRANT QUE la fédération canadienne des municipalités (FCM) a lancé le projet Municipalités Résiliente au Climat du Viêt Nam (MRCV), une collaboration sur cinq ans, financée par Affaires mondiales Canada (AMC);

CONSIDÉRANT QUE cette initiative se concentre sur les infrastructures intelligentes face au climat, les services publics inclusifs et l'amélioration des systèmes de gestion des déchets solides;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a été invitée à participer en raison de son leadership reconnu dans plusieurs domaines, notamment la gestion des matières résiduelles et l’adaptation de ses façons de faire dans un contexte de changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE le projet MRCV offre une occasion unique aux leaders municipaux canadiens de s’engager à l’échelle internationale tout en renforçant leurs propres capacités et leur apprentissage. Il permettra aux municipalités canadiennes de partager leur expertise technique tout en apprenant de leurs homologues vietnamiens;

CONSIDÉRANT QUE les frais de déplacement et les indemnités journalières sont entièrement pris en charge par la FCM, ne générant ainsi aucun coût direct pour la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de la rémunération du personnel participant constitue la contribution en nature de la Ville au projet;

CONSIDÉRANT QUE la participation permettra à la Ville de Gatineau de partager son expertise en gestion des matières résiduelles, d’apprendre des pratiques d'adaptation aux changements climatiques, de rapporter des solutions innovantes;

CONSIDÉRANT QUE l’implication du personnel sera modulée en fonction de la capacité organisationnelle des services concernés et fera l'objet d'une priorisation rigoureuse :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve la participation du personnel des Services de l’eau et des matières résiduelles et de transition écologique, en tant que leader dans les domaines ciblés pour le projet Municipalités résilientes au Climat du Viêt Nam (MRCV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- approuve la participation du personnel des services identifiés comme experts au projet selon les besoins.

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^c VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif